

MÉMOIRE

Présenté par le
Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R)



À
Affaires mondiale Canada

Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Canada

**Dans le cadre des consultations sur
l'examen de la politique d'aide internationale**

26 juillet 2016

Comité de Solidarité/Trois-Rivières

942, rue Sainte-Geneviève, Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6

Tél : 819-373-2598 – Téléc : 819-373-7892

comitedesolidarite@cs3r.org

www.cs3r.org

Présentation du Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R)

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R) est une petite organisation sans but lucratif fondée en 1973. Son action principale s'articule autour des trois axes suivants:

- Éducation, sensibilisation, et mobilisation du public;
- Stages de solidarité internationale;
- Coopération internationale.



Fort de l'appui de plusieurs centaines de bénévoles et de membres de la communauté mauricienne, le CS3R s'active depuis plus de 40 ans aussi bien au Canada qu'en Afrique, en Amérique latine, et dans les Caraïbes. Notre action s'appuie sur la capacité des communautés des pays du Sud de prendre en main leur propre développement et de mettre en place avec elles les conditions propres à l'amélioration des conditions de vie des populations aux prises avec des problèmes de pauvreté. Le CS3R est devenu au fil des années la référence en Mauricie pour tout ce qui a trait aux questions de solidarité et de développement international.

Quelques faits saillants concernant le CS3R :

- Un OBNL qui jouit d'une grande vitalité démocratique;
- Une centaine de bénévoles très actifs;
- Des dizaines de partenaires à l'étranger (coopération et stages)
- Plus de 2000 sympathisants en Mauricie;
- Plus de 1000 exemplaires du bulletin d'information Le Point;
- Plus de 60 écoles participantes – 5000 élèves;
- Plus de 1000 stagiaires à l'étranger depuis 20 ans;
- Plus de 200 interventions dans les médias chaque année;
- Membre de l'AQOCI



Des projets de coopération efficaces – l'exemple d'Haïti

Le CS3R a établi au fil des années des partenariats de proximité avec des communautés du Sud qui ont mené à des résultats positifs très concrets sur le terrain. Électrification de cliniques médicales en régions éloignées à Cuba, campagnes de communication sur la prévention de maladies infectieuses, promotion du moringa au Mali, droits des femmes en Haïti, et plusieurs autres. Voici un exemple concret du type de projet que nous menons à l'étranger.

Nous collaborons depuis presque 10 ans avec une organisation haïtienne nommée IRATAM (Institut de recherche et d'appui technique en aménagement du milieu) sur des projets d'agroforesterie durable en milieu montagneux. Au cours de la première année, nous avons mis sur pied, avec l'IRATAM, une coopérative d'agriculteurs dans la commune de Sainte-Suzanne (Nord-Est). Ces paysans ont reçu de la formation et de l'appui technique leur permettant d'améliorer leurs rendements agricoles, de mieux nourrir leurs familles, en plus de générer des revenus supplémentaires. Aujourd'hui, le projet s'est étendu à 12 communautés qui disposent maintenant chacune de leur coopérative, elles-mêmes regroupées au sein d'une fédération. Ces coopératives sont aujourd'hui organisées de manière à pouvoir transformer elles-mêmes une partie de leurs récoltes et à la commercialiser. Grâce à l'IRATAM et à notre partenariat avec eux, plus de 3500 paysans sont dorénavant membres des coopératives que nous avons mises sur pied, et des dizaines de milliers de personnes disposent de meilleures conditions de vie.

A. À propos de l'importance de la solidarité internationale

Il n'est pas nécessaire d'être altruiste pour comprendre l'importance de s'occuper de solidarité et de développement international. Le monde est interdépendant et tous les États ont intérêt à éliminer les sources et les causes des tensions, des conflits, des inégalités, et des injustices. Un monde plus stable, plus juste et équitable pour tous les habitants de la planète est une garantie supplémentaire pour les Canadiennes et les Canadiens de pouvoir eux aussi vivre en paix et en harmonie, et de pouvoir prospérer. Les avantages pour le Canada de disposer d'un bon programme de développement international sont donc non seulement moraux, mais également économiques. En contribuant à éliminer la pauvreté, tout le monde y gagne. En somme, les dépenses au titre de l'aide publique au développement devraient plutôt être considérées comme des investissements, rentables aussi bien au niveau social qu'au niveau économique.

B. À propos des cinq questions stratégiques proposées par Affaires Mondiales Canada

1) Santé et droits des femmes et des enfants

Une politique de développement international efficace à court et à long terme promeut de manière très active l'égalité entre les femmes et les hommes et fait une très large place à la promotion des droits des femmes incluant ceux reliés à la santé reproductive. Les femmes doivent impérativement être partie prenante des projets menés dans leur communauté. Leur participation aux instances démocratiques doit être encouragée. Les projets de coopération devraient inclure aussi souvent que possible des volets de formation sur la question de l'égalité des genres s'adressant aux femmes bien sûr, mais également aux hommes, de manière à favoriser l'aplanissement des disparités (démocratiques, économiques, légales, scolaires, etc.) entre les hommes et les femmes. Le concept de santé des femmes devrait être élargi à celui de santé globale et une approche féministe devrait être mise de l'avant. À cet effet, des appels de proposition visant spécifiquement le renforcement d'organisations de la société civile vouées aux droits des femmes dans les pays en développement devraient être mis de l'avant. En somme, la question de l'égalité des femmes et des hommes doit toujours être un objectif (au moins transversal) des projets de coopération internationale.

En résumé

- **Promouvoir l'égalité des genres avec une approche féministe;**
- **Les projets de coopération canadiens doivent toujours inclure ce volet, et de la formation en ce sens pour les partenaires;**
- **Le concept de santé doit être élargi à la santé globale, incluant la santé reproductive.**

2) Croissance économique propre et changements climatiques

Force est de constater les limites actuelles du modèle économique dominant. Celui-ci se révèle en effet incapable de redistribuer équitablement les richesses et d'assurer le minimum vital à tous les êtres humains. De plus, il peine à faire face aux changements climatiques qui menacent sérieusement non seulement les populations les plus vulnérables du monde, mais également celles des pays développés comme le Canada.

Le Canada doit devenir un leader mondial du développement des énergies renouvelables. Cela passe par un désinvestissement massif du secteur des énergies fossiles. Il conviendrait de réintégrer le principe de précaution dans le domaine environnemental de manière à mieux protéger les populations.

La politique canadienne de développement international doit être tournée vers des partenariats avec les acteurs locaux et la société civile, avec une approche participative et des projets à long terme, en valorisant des ressources locales. Soutenir le renforcement des institutions responsables de la protection environnementale, incluant leur capacité à faire l'évaluation et le suivi d'impacts environnementaux. Renforcer la capacité de l'État de réguler le développement, entre autres, en veillant à l'application des politiques et des normes environnementales et en réalisant les nécessaires réformes agraire et urbaine.

Promouvoir, encourager, et appuyer financièrement les initiatives visant à la création d'entreprises d'économie sociale, solidaire, et responsable, ce qui contribue à la démocratisation de l'économie et à un meilleur partage des richesses. Dans cet ordre d'idée, le gouvernement canadien devrait participer à la capitalisation du Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ) qui est sur le point de voir le jour à l'initiative de l'AQOCI. Cette initiative est structurante et innovante. Il est à propos de rappeler ici que le mouvement coopératif à lui seul est responsable de 10% de la création d'emplois dans le monde.

Privilégier le développement du marché interne et l'augmentation du pouvoir d'achat des populations afin que, d'une part, on privilégie la production de biens de consommation de masse pour répondre aux besoins des locaux et que, d'autre part, on s'assure que l'ensemble de la population puisse se procurer les biens produits. Viser l'autosuffisance alimentaire en se basant sur l'agriculture paysanne agroécologique. S'assurer que tous les projets appuyés respectent l'environnement, incluent des mécanismes de divulgation de l'information sur les impacts appréhendés et obtiennent le consentement des populations affectées.

En résumé

- **Désinvestir des énergies fossiles et investir massivement les énergies renouvelables;**
- **Soutenir des projets issus des communautés locales qui prennent en compte le développement durable;**
- **Soutenir la société civile et les états qui œuvrent dans le domaine environnemental;**
- **Soutenir les projets d'économie sociale des pays en développement;**
- **Soutenir les projets qui valorisent les ressources locales.**
- **Contribuer à la capitalisation du Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ)**

3) Gouvernance, pluralisme, diversité et droits de la personne

Une politique de développement international efficace exige d'impliquer véritablement les populations locales à tous les niveaux des projets. En tout temps, les projets proposés doivent correspondre à des besoins exprimés par les bénéficiaires /partenaires et ceux-ci doivent être le plus près possibles de l'exécution des projets. En somme, le rôle de la coopération internationale n'est pas d'aider et d'exécuter, mais bien plutôt d'accompagner, d'encourager, et de soutenir les populations locales dans leur propre développement et de favoriser leur prise en charge. Le mot « aide » doit faire place au mot « solidarité ».

La bonne gouvernance est probablement le facteur unique le plus important dans la lutte à la pauvreté et la promotion du développement ».

Koffi Annan

Le concept d'appui à la société civile doit redevenir un axe majeur de la politique de développement international du Canada. Sans société civile organisée et appuyée, c'est le concept même de démocratie qui peine à s'imposer, et sans démocratie digne de ce nom, les populations sont souvent condamnées à la pauvreté et à l'injustice économique et sociale. Dans ce contexte, le Canada doit appuyer très activement les organisations de la société civile des pays bénéficiaires, en plus de faire la promotion enthousiaste du respect des droits humains auprès des gouvernements du Sud. Ceci inclut la promotion de la diversité et du pluralisme économique et politique. Les actions du Canada à l'étranger devraient prévoir des encouragements à respecter les droits de la personne, la démocratie, et les principes de la bonne gouvernance, en même temps que des pénalités dans le cas contraire. La bonne gouvernance ne peut s'exercer que sous l'œil d'organismes de la société civile vigilants et intéressés au plus haut point par les enjeux qui sont cruciaux pour les citoyens qu'il s'agisse de la sécurité, de la santé, de l'éducation, etc.

Cela passe aussi par un appui à l'éducation, à l'accès à l'eau potable et aux soins de santé primaires. Ici, la patience est de rigueur. Il faut être conscient que les projets visant la bonne gouvernance et le renforcement de la société civile ne s'imposent pas et doivent être déployés à long terme pour donner des résultats valables. En ce sens, la politique de développement international du Canada devrait permettre d'appuyer des partenaires sur de plus longues périodes.

En résumé

- **Le rôle de la coopération est d'accompagner plutôt qu'aider;**
- **L'appui aux organismes de la société civile des pays en développement est majeur, notamment ceux qui font du plaidoyer;**
- **L'importance de promouvoir la démocratie et le respect des droits de la personne;**
- **Appuyer des partenaires sur de plus longues périodes;**
- **Il faut renforcer les capacités des états à fournir des services publics de base.**

4) Paix et sécurité

Les conflits armés et les tensions sociales comptent parmi les principales causes des problèmes des pays en développement. Ils ont un impact immédiat et très négatif sur la pauvreté, l'accès à l'eau potable et aux services de santé, l'accès à l'éducation. Ils augmentent le sentiment d'insécurité et la détresse sociale de manière à contrecarrer durablement les initiatives positives de développement.

Le Canada devrait jouer un rôle beaucoup plus actif dans la prévention des conflits, de même que dans ses efforts diplomatiques et de maintien de la paix. Le Canada doit agir en amont afin de réduire au maximum les facteurs de risques pouvant mener à des conflits. Ces facteurs sont bien connus : pauvreté, injustice, oppression, inégalités, commerce des armes, changements climatiques, accès à l'éducation et aux soins de santé de base, etc.

Pour être parfaitement cohérent, le Canada doit s'assurer que sa propre politique étrangère, de même que celle du commerce extérieur, ne vient pas contrecarrer ses efforts et ses programmes dans le domaine du développement international. Cela peut commencer par un rôle plus actif et positif au niveau multilatéral, notamment au sein des instances de l'ONU et en se distanciant des politiques interventionnistes des États-Unis ou d'autres membres de l'OTAN. Dans tous les cas, l'analyse des décisions de politiques étrangères et de commerce extérieur devrait toujours tenir compte des impacts à court, moyen et long terme sur les conditions de vie des populations et faire en sorte de ne pas aller à contre-courant de la mission de développement international du Canada.

Il est un peu gênant que le Canada n'ait pas encore adhéré formellement au Traité sur le Commerce des Armes des Nations Unies qui est entré en vigueur le 24 décembre 2014. Le Canada doit rectifier la situation et devrait signer et ratifier le plus rapidement possible ce traité. Il est également gênant, incohérent, et contre-productif que le commerce des armes canadiennes soit de plus en plus florissant. Ainsi, le Canada est devenu aujourd'hui le 2^e exportateur d'armes au Moyen-Orient, une région actuellement très instable et sous très haute tension.

Enfin, l'armée canadienne devrait s'abstenir de prendre part à des missions de combat à l'étranger et devrait participer exclusivement à des missions de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU.

En résumé

- **Le Canada doit agir en amont pour réduire les facteurs de risques conduisant à des conflits armés;**
- **Le Canada doit jouer un rôle de prévention des conflits et de maintien de la paix;**
- **Le Canada doit signer le traité sur le commerce des armes des Nations Unies.**
- **L'armée canadienne doit s'abstenir de prendre part à des missions de combat à l'étranger et participer uniquement à des opérations de maintien de la paix autorisées par l'ONU.**

5) Répondre aux situations de crise humanitaire et aux besoins des populations déplacées

Les changements climatiques devraient être la cause d'un plus grand nombre de catastrophes naturelles dans l'avenir. Comme il l'a toujours fait, le Canada doit continuer d'occuper une place importante dans la réponse aux catastrophes humanitaires et dans l'accueil aux réfugiés. Et comme nous l'avons mentionné au point 4 (Paix et sécurité), le Canada devrait agir en amont pour prévenir les conflits armés et réduire le nombre de réfugiés et de déplacés, de même que les impacts sur les populations civiles

Néanmoins, quand un conflit armé ou une catastrophe naturelle a des impacts négatifs sur les populations civiles, le Canada doit y répondre dans les plus brefs délais, mais toujours dans une optique de réponse humanitaire, sans utiliser la force militaire à des fins d'ingérence quelconque dans les conflits.

Les organisations de la société civile locales devraient toujours être partie prenante des actions du gouvernement ou des organisations canadiennes qui interviennent lors de ces catastrophes. Il convient de mettre des ressources financières pour renforcer les états et les organisations de la société civile afin qu'ils puissent mieux résister aux chocs causés par les crises.

Une fois la première réponse humanitaire effectuée, le gouvernement canadien devrait rapidement tout mettre en œuvre afin de soutenir et renforcer l'État dans la reconstruction de ses infrastructures publiques de services essentiels.

En résumé

- **Le Canada doit se spécialiser dans l'intervention humanitaire et devenir une référence mondiale dans ce domaine;**
- **Pour être efficace, l'aide humanitaire d'urgence doit impérativement impliquer les organisations de la société civile locale;**
- **Le Canada doit agir en amont et renforcer les capacités des États et de la société civile afin qu'ils puissent mieux résister aux crises.**

C. Autres éléments à considérer

0,7 % du PIB

Avec moins de 0,3 % du PIB canadien consacré à l'Aide publique au développement, le Canada se retrouve bien en deçà de l'objectif de 0,7 % prôné par l'ONU. Le Canada doit rectifier la situation et s'engager à atteindre cet objectif d'ici 5 ans. Une armée dont la mission est recentrée sur la défense du territoire canadien, la réponse aux catastrophes humanitaires au Canada et à l'étranger, de même que sur les missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU coûte moins cher à entretenir qu'une armée vouée aux missions de combat. Ainsi, le Canada pourrait transférer facilement une partie du budget de la défense nationale vers celui du développement international.

L'éducation et l'engagement du public canadien

Puisque la pertinence de la coopération internationale n'est plus à démontrer (voir point A), il convient de le faire savoir au public canadien et de lui donner l'information nécessaire pour qu'il comprenne mieux les enjeux internationaux et les meilleures façons de les traiter. Il faut renforcer le sentiment des Canadiens à l'effet qu'un monde plus solidaire, moins inégalitaire, en paix, et où la pauvreté n'exerce pas les ravages constatés aujourd'hui, est garant aussi d'une meilleure qualité de vie et d'une meilleure sécurité au Canada. En conséquence, le gouvernement canadien doit réinvestir dans le secteur de l'éducation du public et appuyer résolument les organisations de la société civile canadienne qui œuvrent dans ce domaine.

Mieux soutenir les petites et moyennes organisations

L'étude de M. Brian Tomlinson publiée en février 2016 pour le compte du Réseau de coordination des conseils provinciaux et régionaux démontre bien que le soutien aux petites et moyennes organisations de la société civile canadienne est efficace et peu coûteux par rapport au financement octroyé aux grandes organisations. Au Canada, c'est 82 % des organisations œuvrant en développement international qui sont considérées de petite ou de moyenne taille. Ces organisations, dont fait partie le CS3R, ont une plus grande flexibilité, une meilleure proximité avec les partenaires étrangers et les communautés locales où sont réalisés les projets, de même qu'un meilleur ancrage auprès de la population canadienne. Le Canada devrait mettre en œuvre des programmes s'adressant spécifiquement à ces organisations.

Financement à la mission des OCI

Les organisations de la société civile canadienne qui œuvrent en développement international disposent d'une expertise irremplaçable, qui a mis du temps à se constituer. Le financement par projet et par appels de proposition fragilise ces organisations. Le Canada pourrait octroyer une partie de son budget de développement international en financement à la mission de ces organisations leur permettant ainsi de sécuriser leur expertise et leurs ressources humaines les plus essentielles à la poursuite de leur mission.

Un ministère du développement international indépendant

La structure actuelle au sein d'Affaires mondiales Canada subordonne le secteur du développement international à ceux des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Tout en réitérant que les actions et décisions de ces deux derniers ministères devraient toujours être menées en s'assurant qu'elles ne viennent pas en contradiction avec la mission de développement international, force est de constater qu'un ministère de la Solidarité et du Développement international entièrement indépendant aurait une bien meilleure efficacité.

Un partenariat fructueux avec les organismes canadiens

Les relations des organisations canadiennes avec le gouvernement précédent ont été difficiles, voire improductives. Le financement des organismes ne partageant pas la vision et l'idéologie de ce gouvernement a été drastiquement coupé, ce qui constitue une atteinte significative au débat démocratique et une attitude irrespectueuse envers ces organisations et les milliers de bénévoles qui y œuvrent. La nouvelle politique de développement international doit reconnaître l'apport unique de la société civile canadienne, en même temps que celles des pays du Sud. Cette politique doit prévoir des mécanismes pour fournir l'appui dont elles ont besoin pour qu'elles développent et réalisent des projets structurants à long terme, permettant l'amélioration des conditions de vie des populations, et leur autonomie de développement.

Des entreprises canadiennes à l'étranger plus responsables

Les entreprises canadiennes œuvrant à l'étranger, surtout celles du domaine de l'industrie extractive, n'ont pas toujours un comportement éthique et responsable à l'égard des communautés du Sud. Le gouvernement canadien devrait mettre en place une réglementation plus stricte à l'intention des grandes entreprises multinationales canadiennes qui opèrent dans le Sud afin de favoriser la protection de l'environnement, le respect des droits des travailleurs et travailleuses des communautés du Sud. La responsabilité sociale des entreprises doit être contraignante. Le gouvernement devrait aller de l'avant avec le projet maintes fois proposé de

nommer un ombudsman pour surveiller le comportement des entreprises canadiennes travaillant à l'étranger.

Une vision à long terme entièrement dédiée à la lutte à la pauvreté

Une politique canadienne de développement international efficace agirait au-delà du soulagement de la détresse et s'attaquerait résolument aux causes de celle-ci, en défendant la cause des droits de la personne, la bonne gouvernance et l'État de droit, en œuvrant pour l'instauration de la paix et en dénonçant les injustices et les gouvernements ou autres entités qui les commettent.

**942, rue Sainte-Geneviève,
Trois-Rivières (Québec) G9A 3X6
Tél : 819-373-2598 – Téléc : 819-373-7892
comitedesolidarite@cs3r.org
www.cs3r.org**

